



**Assemblée publique de consultation
Le mardi 20 février 2018 à 18 h
Mairie d'arrondissement, salle du conseil
6854, rue Sherbrooke Est**

La tenue de cette assemblée a été annoncée par un avis public paru le 13 février 2018 dans les journaux locaux, Le Devoir, sur le site internet de la ville de Montréal et affiché sur le babillard du bureau d'arrondissement.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée.
 2. Présentation du projet Projet particulier PP27-0249 modifiant le projet particulier PP27-0240 afin de compléter un projet industriel sur les lots 1 323 074 et 6 037 555, situé sur la rue Tellier - 1175092012.
 3. Période de consultation des citoyens sur le projet particulier PP27-0249.
 4. Présentation du projet de Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275) afin de modifier certaines dispositions relatives à l'affichage et à l'apparence des bâtiments (01-275-119) - 1177703008.
 5. Période de consultation des citoyens sur le projet de règlement 01-275-119.
 6. Présentation du projet de Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275) et le Règlement sur le bruit à l'égard de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (R.R.V.M., c. B-3) afin d'interdire certains usages commerciaux à proximité d'une zone où l'habitation est autorisée et d'élargir à tous les usages commerciaux et industriels situés à proximité d'habitation l'interdiction de faire du bruit lorsque les portes sont ouvertes (RCA17-27010) - 1177703010.
 7. Période de consultation des citoyens sur le projet de règlement RCA17-27010.
 8. Présentation du projet de Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275) et le Règlement sur les usages conditionnels (RCA07-27006) afin de modifier les usages autorisés dans certaines zones et de modifier certaines dispositions relatives aux constructions, aux équipements mécaniques et à l'occupation des terrains (RCA17-27011) - 1177703009.
 9. Période de consultation des citoyens sur le projet de règlement RCA17-27011.
 10. Levée de l'assemblée.
-